



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Rapport annuel 2017



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse populaire Desjardins de Gatineau.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 10,4 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 238 000 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 343 000 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 52 908 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Vous écouter, nous améliorer

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé

que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Eric Charron, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Bernard W. Morissette
Président

Siège social

655, boulevard St-René Ouest
Gatineau (Québec) J8T 8M4

Téléphone : 819 568-5368
Sans frais : 1 877 568-5368

Centre de services La Gappe

56, boulevard de La Gappe
Gatineau (Québec) J8T 0B5

Centre de services Maloney

374, boulevard Maloney Est
Gatineau (Québec) J8P 1E6



Message de la direction générale

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 3 550,8 M\$, en hausse de 9 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 1 814,3 M\$, une hausse de 6,1 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 1 607,9 M\$, en augmentation de 5,8 %.

Le passif de la Caisse est de 1 644,2 M\$, affichant une croissance de 6,3 %. Les dépôts totalisent désormais 1 111,3 M\$, une variation à la hausse de 6,8 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 4,7 % et se chiffrent maintenant à 507,8 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 170,1 M\$, soit une croissance de 4 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 10,2 M\$, des excédents à répartir de 7,0 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 4,0 M\$ et finalement des réserves de 148,9 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 5,4 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 9,5 M\$. Votre caisse a également accumulé 1,3 M\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	18,58 %	13,92 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	6,35 %	5,60 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 10,4 M\$, en hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 47,6 M\$, une augmentation de 2,1 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 6,6 %, pour se situer à 20,4 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 13,5 M\$, en hausse de 5,0 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 1,1 M\$, soit 0,07 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une faible croissance dans l'ensemble, soit une variation de 0,8 % pour atteindre 29,2 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 2 400 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace.

Mettre notre passion à votre service

Nos 154 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Éric Charron
Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,9 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	894 444 \$						
Consommation et autres	213 504						
Sous-total	1 107 948 \$	27 505 \$	1 160 \$	184 \$	555 \$	1 107 209 \$	1 028 575 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	474 943 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	10 646						
Administration et institutions publiques	14 325						
Sous-total	499 914 \$	3 684 \$	2 732 \$	331 \$	930 \$	498 653 \$	488 397 \$
TOTAL	1 607 862 \$	31 189 \$	3 892 \$	515 \$	1 485 \$	1 605 862 \$	1 516 972 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 1 111,3 M\$ en hausse de 71,0 M\$, ou de 6,8 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 80,4 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	128 715 \$	80 649 \$	117 349 \$	210 406 \$	355 940 \$	893 059 \$	842 350 \$
Entreprises	75 415	14 644	20 764	78 842	—	189 665	174 701
Secteur public et autres	13 458	149	5 989	8 926	48	28 570	23 242
TOTAL	217 588 \$	95 442 \$	144 102 \$	298 174 \$	355 988 \$	1 111 294 \$	1 040 293 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(651) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	314 116 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	56 570 142 \$	14,28 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables. Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 515 000 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Lucie Després
Présidente

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

BERNARD W. MORISSETTE Président
 LISE TURCOTTE BERTRAND* Vice-présidente
 MÉLANIE DUCIAUME Secrétaire
 PIERRE DOMPIERRE Administrateur
 YVES GEOFFRION Administrateur
 LIONEL BEAULNE Administrateur
 SABRINA POIRIER Administratrice
 SYLVIE CHARETTE Administratrice
 PAULE CHARETTE* Administratrice
 CHRISTINE THIBEAULT* Administratrice
 GILLES TURCOTTE* Administrateur

Conseil de surveillance

LUCIE DESPRÉS Présidente
 GILBERT HÉTU Secrétaire
 ÉMILIE FORTIN-RICHARD Conseillère
 HUGO DESGENT-BARBE* Conseiller
 CHARLES GODIN* Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles



Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Bernard W. Morissette
Président

Mélanie Duciaume
Secrétaire



Desjardins
Caisse populaire de Gatineau